



Montréal, le 8 novembre 2012

Chaos dans les services de supervision des droits d'accès à Montréal : il faut en revoir l'organisation de toute urgence

Le reportage de l'émission Enquête de Radio-Canada, diffusé ce soir, a mis en lumière des lacunes importantes dans l'organisation des services de supervision des droits d'accès (SDA) pour la région de Montréal et ailleurs au Québec. Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), la Table de concertation en violence conjugale de Montréal et le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) sont très inquiets et demandent à l'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal et aux Centres jeunesse de Montréal une révision de toute urgence du modèle d'organisation pour assurer la sécurité et la qualité des services. « Après deux bris de contrats en l'espace de dix mois, depuis le début de l'année 2012, avec des ressources jugées inadéquates, il est grand temps d'agir », affirme Monique Villeneuve, coordonnatrice de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Sébastien Rivard, coordonnateur du RIOCM, déplore d'ailleurs que le milieu communautaire a sonné l'alerte mais sans être entendu : « Nos regroupements ont interpellé à maintes reprises l'Agence et les Centres jeunesse depuis 2006 pour dénoncer les lacunes du service et proposer des changements pour assurer la protection du public. Nous dénonçons, depuis des années, le recours à des organismes communautaires pour la mise en œuvre de ce service psychosocial sensible, qui déborde largement le cadre de l'action communautaire autonome. » Les regroupements ont récemment écrit au ministère de la Santé et des Services sociaux, au ministère de la Famille et au ministère de la Justice pour demander leur intervention.

Pourtant, des solutions existent, qui émanent des expertes en violence et en intervention, réunies au sein de nos regroupements. Nous sommes toujours

convaincus qu'une ressource régionale spécialisée et à mission unique en cette matière peut être mise en place dans la région de Montréal, tel que nous le recommandions dans une [lettre](#) transmise à l'Agence en juillet dernier. Cette ressource doit par contre être financée et supervisée de façon adéquate.

« Alors que la région se retrouve dans une situation insoutenable avec seulement deux points de services, il est grand temps que les acteurs concernés prennent leurs responsabilités politiques et administratives pour revoir complètement le modèle de service. C'est urgent pour les familles de Montréal », conclut Carol Gélinas, coordonnatrice du ROCFM.

-30-